

3. Morphophonologie

Les règles morphophonologiques sont des ensembles d'opérations qui permettent de prévoir les modifications phonologiques des morphèmes. Les différentes règles que nous présentons dans cette partie, soit obéissent à l'harmonie vocalique, soit s'appliquent lorsqu'il y a alternance consonantique ou reduplication du thème nominal ou verbal.

3.1. L'harmonie vocalique

L'expression 'harmonie vocalique' désigne un phénomène d'assimilation attesté dans de nombreuses langues notamment dans l'ensemble linguistique joola. Il s'agit, à l'intérieur d'un mot, d'une assimilation de timbre de deux voyelles qui ne se succèdent pas obligatoirement. Ces assimilations peuvent être soit régressives (s'effectuant de droite à gauche), soit progressives (s'effectuant de gauche à droite). Quatre règles essentielles ont été dégagées : la règle de l'harmonie ATR, celle de la voyelle centrale á ([ʌ]), celle de l'harmonie du lieu d'articulation et celle de l'assimilation de voyelles.

3.1.1. L'harmonie ATR

Dans un nominal, le radical assimile toujours le préfixe de classe. Ainsi, lorsque la voyelle ou les voyelles du radical sont -ATR, la voyelle du préfixe de classe l'est aussi ; et lorsque la voyelle ou les voyelles du radical sont +ATR, la voyelle du préfixe de classe l'est également. Ceci signifie que dans un mot, toutes les voyelles sont soit +ATR (exception faite de la voyelle á), soit -ATR, les deux types de voyelles étant d'une manière générale mutuellement exclusifs, donc ne pouvant apparaître ensemble. Pour éviter toute surcharge dans l'orthographe, le trait +ATR est noté sur la première voyelle du substantif ou tout simplement du mot. Ainsi, les termes non marqués sont -ATR et ceux qui sont marqués sont +ATR.

e + fuluŋ	→	efuluŋ	‘cadavre’
fu + ppata	→	fuppata	‘canard’
e + rús	→	érus	‘vent’
ju + móngon	→	júmongon	‘brebis’
a + vví	→	ávvi	‘roi’

Par contre, lorsqu’un nominal ou un verbal admet un suffixe, ce dernier assimile le radical nominal ou verbal quant au trait +ATR. C’est le cas par exemple du suffixe de dérivation pour l’instrumental (*-úm*) au niveau des nominaux, et pour l’inversif (*-úl*) au niveau des verbaux.

fu + jox + úm	→	fújogum	‘support’
e + ffaŋ + úm	→	éffaŋum	‘clé’
e + fox + úl	→	éfogul	‘déterrer’
e + bbaj + úl	→	ébbajul	‘revenir’

L’assimilation bidirectionnelle est observée lorsqu’un radical +ATR admet un suffixe -ATR. Dans ce cas, le radical assimile à la fois le préfixe de classe et le suffixe.

g-a + ffóŋ + om	→	gáffonom	‘mon chant’
e + bé + ul	→	ébeul	‘votre vache’

Lorsqu’un radical +ATR admet un suffixe +ATR, l’ensemble donne un nominal ou un verbal +ATR.

e + jágǵ + úl	→	éjaggul	‘sauter en avant’
g-a + bíf + úm	→	gábifum	‘éventail’

3.1.2. La voyelle centrale á

La voyelle centrale +ATR á n'obéit pas toujours à la règle de l'harmonie vocalique énoncée ci-dessus lorsqu'elle se trouve dans une syllabe en final de mot. En effet, un á n'est réalisé á que s'il est précédé d'un autre á, autrement il est réalisé a.

[bɛp:ɛβɛ]	‘piment’	/	[mi:ta]	‘huile de palme’
[erɛlɛm]	‘pièce de monnaie’	/	[suuβa]	‘deux’
[exɛk:ɛβ]	‘coquillage’	/	[buɾoŋa]	‘entier’

Toutefois, pour ne pas surcharger l'écriture, nous continuerons à ne noter le trait +ATR que sur la première voyelle du mot, même si nous savons par ailleurs que la voyelle notée a en syllabe finale est bien -ATR et non +ATR. Nous sommes alors invités à avoir toujours présent à l'esprit les conditions d'apparition du á.

bábbaba	‘piment’	/	míita	‘huile de palme’
éralam	‘pièce de monnaie’	/	súuba	‘deux’
éxakkab	‘coquillage’	/	búroŋa	‘entier’

3.1.3. L'harmonie de lieu d'articulation

1 ^{ère} voyelle du radical Préfixe de classe	Antérieure	Centrale	Postérieure
C _[labiale] –	i	u	u
C _[coronale] –	i	i	u
C _[vélaire] –	u	u	u

Tableau 6. Harmonie du lieu d'articulation

- Les classes bi- ~ bu- / fi- ~ fu- / mi- ~ mu-

Lorsque la consonne C d'un préfixe de classe nominale est une labiale, la voyelle de cette classe est une antérieure du premier degré si la première voyelle du radical est une antérieure ; elle est une postérieure du premier degré dans les autres cas.

bi-jex	'charbon'	/	bu-tum	'bouche'
bi-tit	'marché'	/	bu-roŋ	'vie'
fi-llese	'morceau de tissu'	/	fu-láj	'queue'
fi-nnír	'hache'	/	fu-gow	'tête'
mi-sis	'sel'	/	mu-sur	'urine'
			mu-law	'intestins'

- Les classes si- ~ su- / ji- ~ ju- / ni- ~ nu-

Lorsque la consonne C d'un préfixe de classe nominale est une coronale (alvéolaire ou une palatale), la voyelle de ce préfixe est une antérieure du premier degré si la première voyelle du radical est une antérieure ou une centrale ; elle est une postérieure du premier degré si la première voyelle du radical est une postérieure.

si-bé	'vaches'	/	su-fon	'chaussures'
si-nnaŋ	'riz'			
ji-cíl	'œil'	/	ju-jur	'jeune fille'
ji-ggaj	'panthère'			
ni-ít	'palmier'	/	nu-wwul	'rônier'
			nu-ttot	'froid'

- La classe gu-

Lorsque la consonne C d'un préfixe de classe nominale est une vélaire, la voyelle de ce préfixe est dans tous les cas une postérieure du premier degré. Ceci s'explique par le fait que la consonne vélaire, se produisant au niveau du voile du palais influence la production de la voyelle du préfixe de classe qui ne peut subir une quelconque assimilation de la voyelle du radical. Ainsi quelque soit le lieu d'articulation de la première voyelle du radical, la voyelle du préfixe de classe reste *-u*.

gu- jɲil 'enfants'

gu-rérum 'langues'

gu-mas 'salive'

- Commentaire sur les variantes *e- ~ y-* / *u- ~ w-*

Les classes 3 (*e- ~ y-*) et 6 (*u- ~ w-*) ont respectivement pour forme structurelle *e-* et *u-*. En effet, toute voyelle antérieure du deuxième degré ou postérieure du premier degré figurant à l'initiale absolue d'une classe, devient une semi-voyelle devant une voyelle.

e + aɲ → yaɲ 'maison'

e + aaɲ → yaaɲ 'abeille'

u + aɲ → waɲ 'vêtements'

u + aan → waan 'branches'

La voyelle d'un préfixe de classe de structure CV disparaît si, dans le cadre du mot, elle se trouve devant un radical commençant par la voyelle *a*.

gu + ar → gar 'ventres'

mu + al → mal 'eau'

fu + al → fal 'fleuve'

3.1.4. Assimilation de voyelle

Les règles d'assimilation de voyelle sont au nombre de 2. Elles interviennent au contact des indices de sujet et des radicaux verbaux commençant par la voyelle antérieure *e*. Trois verbes de ce type ont été recensés : *e-egen* 'avoir, posséder' ; *e-em* 'être' ; *e-ex* 'dire'. Il s'agit ici d'assimilation progressive, c'est la voyelle de l'indice de sujet qui assimile la voyelle du radical verbal.

1. $e \rightarrow o \quad / \text{u-}$

Exemples : // nu + egen + e // \rightarrow / nuogene / 'tu possèdes'

// nu + ex + e // \rightarrow / nuoge / 'tu dis'

2. $e \rightarrow a \quad / \text{a-}$

Exemples : // na + egen + e // \rightarrow / naagene / 'il possède'

// na + ex + e // \rightarrow / naage / 'il dit'

3.2. Les alternances consonantiques

Deux types d'alternances consonantiques ont été notés en jóola banjal. Il s'agit de l'alternance de l'occlusive alvéolaire sourde et de celle de la fricative vélaire sourde.

1^{ère} alternance

Formule : $C \# \rightarrow C \quad / - V(C)$

occl alv sd	\rightarrow	app alv
-------------------	---------------	------------

Explicitation : L'occlusive alvéolaire sourde, située en finale d'un radical verbal, devient une approximante alvéolaire, lorsqu'un morphème lui est suffixé.

3. Morphophonologie

<u>Exemples</u> : // ni + ggát + ol //	→	/ níggalol /	‘je l’ai dépassé’
// i + let + en tale //	→	/ ilelen tale /	‘je n’étais pas ici’
// na + gút + om //	→	/ nágulom /	‘elle m’a porté’

2^{ème} alternance

<u>Formule</u> :	C #	→	C	/ - V(C)
	$\left[\begin{array}{c} \text{fric} \\ \text{vél} \\ \text{sd} \end{array} \right]$		$\left[\begin{array}{c} \text{occl} \\ \text{vél} \\ \text{sn} \end{array} \right]$	

Explicitation : La fricative vélaire sourde, située en finale d’un radical verbal, devient une occlusive vélaire sonore, lorsqu’un morphème lui est suffixé.

<u>Exemples</u> : // ni + tex + ol //	→	/ nitegol /	‘je l’ai frappé’
// na + fox + i //	→	/ nafogi /	‘il a été enterré’
// i + jux + ut //	→	/ ijugut /	‘je n’ai pas vu’

3.3. Règles de reduplication

Les règles de reduplication sont, pour la plupart, celles qui s’appliquent pour certaines formes verbales à un temps de l’aspect accompli (5.1.4.2.2), mais aussi celles utilisées lorsqu’il s’agit de traduire l’indéfini avec une notion d’itération (4.9.2). Les différentes règles sont précédées d’un tableau établi à partir du comportement morphophonologique des consonnes et qui permet de mieux formuler les différentes règles. Ces règles sont numérotées mais pas ordonnées, donc elles ne s’appliquent pas les unes les autres dans un ordre logique.

		orales	nasales
sonantes		l r	m n ɲ ŋ
obstruantes	sd	p t c k f s x	
	sn	b d j g v	
Semi-voyelles		y w	

Tableau 7. Consonnes

Règle 1 : Elision d'une consonne devant deux consonnes identiques

Formule : $C \rightarrow \emptyset / - C_1 C_1$

Explicitation : Toute consonne disparaît lorsqu'elle est suivie de deux consonnes identiques.

Exemples : // ni + ssíl + ssíl // → / níssissíl / 'j'ai cuisiné'

// ni + ttuj + ttuj // → / níttuttuj / 'j'ai pilé'

// ni + mmor + mmor // → / nimmommor / 'j'ai veillé'

// ni + ddaj + ddaj // → / niddaddaj / 'j'ai enfoncé le clou'

Règle 2 : Réduction consonantique

Formule : $C \rightarrow \emptyset / - C$

$$\begin{array}{c} \boxed{\text{obs}} \\ \text{sd} \\ C \\ \text{[sv]} \end{array}$$

Explicitation : L'obstruante sourde et la semi-voyelle disparaissent devant consonne.

3. Morphophonologie

<u>Exemples</u> :	// ni + pap + pap //	→	/ nipapap /	‘j’ai épousseté’
	// put + put //	→	/ puput /	‘c’est pouri’
	// ni + raf + raf //	→	/ niraraf /	‘j’ai tété’
	// ni + tos + tos //	→	/ nitotos /	‘je me suis poussé’
	// ni + tey + tey //	→	/ nitetey /	‘j’ai couru’
	// ni + jow + jow //	→	/ nijojow /	‘je suis parti’
	// funax + funax //	→	/ funafunax /	‘chaque jour’

Règle 3

Formule : C → C₁ / - C₁

sonn
oral
C
obs
sn

Explicitation : La sonante orale ou l’obstruante sonore s’assimile à la consonne suivante.

<u>Exemples</u> :	// ni + jal + jal //	→	/ nijajjal /	‘j’ai détaché’
	// ni + ber + ber //	→	/ nibebber /	‘j’ai ri’
	// ni + teb + teb //	→	/ nitetteb /	‘j’ai porté’
	// ni + moj + moj //	→	/ nimommoj /	‘j’ai plongé’

Règle 4 : Assimilation des consonnes nasales 1

Formule : $C \rightarrow C_1 / - C_1$
[nas] [nas] $\left[\begin{array}{c} \text{obs} \\ \text{sn} \end{array} \right]$
C₁
[nas]

Explicitation : La consonne nasale suivie d'une obstruante sonore ou d'une nasale, règle son lieu d'articulation sur cette dernière.

Exemples : // ni + ban + ban // → / nibamban / 'j'ai fini'
 // na + gan + gan // → / nagangan / 'il est maigre'
 // ni + maŋ + maŋ // → / nimammaŋ / 'j'ai voulu'
 // ni + méŋ + méŋ // → / nímemmeŋ / 'j'ai médité'
 // gállim + gállim // → / gállingallim / 'chaque soir'

Règle 5 : Assimilation des consonnes nasales 2

Formule : $C \rightarrow C_1 / - C_1$
[nas] $\left[\begin{array}{c} \text{sonn} \\ \text{oral} \end{array} \right]$
C₁
\left[\begin{array}{c} \text{obs} \\ \text{sb} \end{array} \right]
C₁
[sv]

Explicitation : La consonne nasale suivie d'une sonante orale, d'une obstruante sourde, ou d'une semi-voyelle, s'assimile à cette dernière.

Exemples : // ni + rem + rem // → / nirerrem / 'j'ai bu'
 // ni + laben + laben // → / nilabellaben / 'j'ai bouilli'

3. Morphophonologie

// ni + tɨŋ + tɨŋ //	→	/ nitittɨŋ /	‘j’ai mangé’
// ni + yin + yin //	→	/ niyyin /	‘j’ai fait exprès’
// ni + wɔŋ + wɔŋ //	→	/ niwawwɔŋ /	‘j’ai cultivé’

Nous avons utilisé dans ce travail un débit posé qui fait que tout énoncé est découpé en plusieurs ensembles de morphèmes solitaires. Le choix d’un tel débit explique le fait que nous ayons beaucoup moins de règles morphologiques par rapport à la description du jóola ésuulaalu? (34 règles) faite par Sambou avec un débit normale (‘débit rapide qui résulte de l’application systématique de l’ensemble des règles morphophonologiques à la jonction entre toutes les unités constitutives de la phrase’).